PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

FONDEMENTS ET TYPOLOGIE CARACTÉRISTIQUE DE LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : CAS DE L'UNIVERSITÉ GABONAISE

Georges MOUSSAVOU
Institut de Recherche en Sciences Humaines / Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (Gabon)
gmoussavou67@gmail.com

Résumé :

L'objectif de cet article est d'appréhender la crise de l'université en Afrique en lien avec la construction de l'État et l'exercice du pouvoir politique. Notre hypothèse est que « la crise de l'université gabonaise est liée aux processus et mécanismes sociaux et politiques de construction et de fonctionnement de l'État ». À partir de la théorie de l'action organisée qui postule que le système, « produit social et culturel », est une construction des acteurs impliqués à travers leurs actions et stratégies, nous expliquons que la crise de l'université gabonaise, caractérisée par les violences politiques, policières, universitaires, symboliques et psychologiques, est une co-construction des acteurs internes que sont les étudiants et les enseignants-chercheurs, et des acteurs externes (les gouvernants).

Mots clés : Acteurs, Crise universitaire, Organisation, Pouvoir d'État, Système.

Abstract:

The objective of this article is to understand the crisis of the university in Africa in connection with the construction of the State and the exercise of political power. Our hypothesis is that « the crisis of the Gabonese university is linked to social and political processes and mechanisms of construction and functioning of the State ». From the theory of organized action which postulates that the system, « social and cultural product », is a construction of the actors involved through their actions and strategies, we explain that the crisis of the Gabonese university, characterized by the political, police, academic, symbolic and psychological violence, is a co-construction of internal actors that are the students and the teacher-researchers, and the external actors (the rulers).

Keywords : Actors, University crisis, Organization, State power, System.

Introduction

L'intérêt d'analyser et d'expliquer la crise de l'université gabonaise se fonde sur une observation : « la permanence et la récurrence des mouvements de revendications étudiantes et enseignantes corrélativement aux types de réponses du gouvernement, dès l'année académique (1971-1972) suivant la création de l'Université Nationale du Gabon (UNG) en 1970 » (G. Moussavou, 2022, p. 184-194). De façon générale, en sociologie, « le terme crise s'entend à plusieurs niveaux, économique, politique ou social, et il peut désigner des phénomènes d'intensité variée » (A. Akoun et P. Ansart, 1999). En ce sens, la crise désigne une tension, un désordre social ou une rupture imprévisible et spectaculaire. Pour M.-C. Smouts et al. (2003, p. 91), la crise désigne « le trouble et le déséquilibre ». Quant à la crise de l'université gabonaise, elle se traduit par des relations conflictuelles entre les acteurs internes (les étudiants et les enseignants-chercheurs) et les acteurs externes (les gouvernants), autour de la définition, de la conception et de l'organisation de l'université. Par ce biais, ces acteurs participent à la « co-construction » (M. Crozier et E. Friedberg, 1977) du système universitaire, dans un contexte « de violences politique, symbolique, policière et universitaire » (G. Moussavou, 2022, p. 175-194).

Nous formulons l'hypothèse selon laquelle, la crise de l'université gabonaise est liée aux processus et mécanismes sociaux et politiques de construction et de fonctionnement de l'État.

Elle en est l'indicateur principal de la crise même de l'État.

L'objectif ici est donc de dévoiler la réalité de ce qui se passe au niveau de la gouvernance universitaire et politique. Notre perspective d'analyse est celle de la théorie de l'action organisée des acteurs impliqués dans l'organisation et le fonctionnement de l'université.

1. Université Nationale du Gabon, une contingence sociopolitique : le facteur originel de la crise

La mise en place d'une institution de formation supérieure au Gabon commence dès 1959 avec l'implantation d'un embryon d'établissement

polytechnique à Libreville, appartenant à la Fondation pour l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (FESAC). La création de l'Université Nationale du Gabon (UNG) en août 1970 et son ouverture effective sur le site de la FESAC, dès le mois d'octobre de la même année, a été une surprise inattendue pour les nouveaux bacheliers. L'ordonnance n°30/71 du 19 avril 1971 portant création de l'UNG a été prise et promulguée huit mois après cette ouverture. Cet écart temporel montre que l'université ainsi créée, sans infrastructures à elle et sans vision stratégique claire, a fonctionné pendant plusieurs décennies dans une certaine « illégalité » (G. Moussavou, 2020, p. 26). Ce processus précipité et inattendu pour les étudiants nous est apparu être en lien avec l'arrivée du nouveau président de la République succédant à Léon Mba en 1967, qui avait hâte, d'une part, de rassembler les acteurs politiques et les populations dans le cadre d'un parti-unique d'État, le PDG (Parti Démocratique Gabonais), aux fins de taire les divergences politiques relatives au multipartisme existant ; et, d'autre part, de couper tout ravitaillement de la contestation politique des étudiants Gabonais en France, à travers l'Association Générale des Etudiants du Gabon (AGEG) membre de la FEANF[1]. Cette perspective dont le corollaire a été le contrôle social des acteurs sociaux notamment ceux affectés à l'accomplissement des tâches dans l'administration et autres institutions scolaires et universitaires, s'est appuyée sur des recrutements des personnels à partir des critères ethno-politiques désignés par le vocable de la « géopolitique » (G. Moussavou, 2022, p. 21-22) et « d'autres liens » (A. E. Augé, 2005), constitutifs de la clientèle politique du pouvoir d'État.

2. Facteurs secondaires de la crise de l'université gabonaise

2.1. Pouvoir d'État et université

L'université constitue une organisation sociale, institutionnelle, structurelle et rationnelle dont la mission fondamentale est la production des savoirs et des élites pour le développement économique et social. L'État, acteur majeur de

[1] Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France.

l'action publique, pourvoit aux besoins de l'université dont il est le créateur et où se développent des activités spécifiques d'éducation et de recherche scientifique.

Au regard des enjeux de formation des élites que l'État souhaite avoir, la création d'une université devait alors s'inscrire dans un projet stratégique de construction sociale, politique et culturelle préalablement élaboré. C'est ainsi que la nature du pouvoir politique d'État et donc de la puissance publique influe sur la gouvernance universitaire et la qualité de la formation. Autrement dit, l'université, composante du système social et politique, ne peut connaître un réel épanouissement que si le pouvoir d'État qui l'institut veuille lui donner sens et vie ; en lui fournissant notamment dans un cadre démocratique et stratégique, des dispositifs nécessaires à la pleine éclosion des intelligences et des savoirs qui s'y construisent. Or, on observe qu'en dehors des énoncés contenus dans les textes organiques et réglementaires, l'État n'a pas encore présenté et mis en œuvre un quelconque plan de cadrage des établissements et de formation supérieure en rapport avec le développement économique et social recherché.

De fait, au Gabon comme ailleurs en Afrique, l'État est un produit importé de l'administration coloniale. C'est un outil de régulation sociale et politique exogène, qui a assimilé des logiques et mécanismes de gouvernance coloniale et qui s'est greffé à des organisations sociales autres que celle dont il s'origine. Sa construction dans un contexte de déficit généralisé de personnels formés et instruits, d'absence de stratégies sociopolitiques de développement autonome et efficace, a laissé naître une « *pâle copie* » d'un système politique exogène à l'Afrique. C'est à cette typologie *supra* institutionnelle, marquée par des pratiques sociales « patrimonialisées », qu'on a assigné des missions d'organisation et de développement. J-F. Médard (1990 : 25) affirme à ce propos : « On attendait de l'État qu'il ne fut pas uniquement l'État gendarme, ni même le walfare state, mais aussi le démiurge du développement ».

De plus, l'omniprésence symbolique, manifeste et personnifiée du pouvoir d'État dans la quasi-totalité des secteurs d'activités ; l'hyper centralisation de l'administration et la personnalisation des actions publiques, caractérisent la nature sociopolitique du pouvoir exécutif en œuvre au Gabon. Ce dernier

revendique l'exclusivité et le monopole de la gestion des affaires publiques et de l'action étatique. En dépit de l'existence formelle de la séparation des pouvoirs, (exécutif, législatif, judiciaire), le pouvoir exécutif et, notamment, le président de la République, n'a en réalité pas de compte à rendre aux autres composantes de la société, et encore moins, aux autres pouvoirs dits constitutionnels. Ce verrouillage sociopolitique, culturel, économique et financier par le truchement d'un « parti hégémonique », a généré la pensée unique : celle au service du président de la République ; qu'elle soit rationnelle ou irrationnelle. Il a également induit la dépendance systémique des moyens publics et des autres institutions, y compris les institutions universitaires. C'est donc dans un contexte de consolidation du régime politique que le président Albert Bernard Bongo décida de la création « impromptue » (G. Moussavou, Idem, p. 25-26) de l'Université Nationale du Gabon, d'une part, et qu'évolue l'ensemble des institutions universitaires, d'autre part.

2.2. Système universitaire et entrecroisement du système des acteurs

L'observation du fonctionnement de l'université gabonaise montre une implication polarisée d'acteurs socio-institutionnels divers dans les processus de sa gouvernance. Ces processus mettent en œuvre les actions, les actes et non actes des acteurs internes que sont les étudiants et les enseignants-chercheurs, d'une part, et des acteurs externes, hormis le ministère de tutelle, d'autre part. Les acteurs externes ce sont notamment les principaux responsables des institutions et administrations suivantes :

- la présidence de la République ;

- le ministère chargé du budget et des finances publiques ;

- le ministère chargé de la planification, ordonnateur des investissements ;

- le ministère de la fonction publique, chargé de la gestion des carrières administratives ;

- l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG), chargée d'attribuer et de gérer les allocations d'études des étudiants.

Les opérations et actions de ces institutions et administrations externes participent à l'articulation et à la complexification organique et systémique du système universitaire. Elles ont hissé le président et la présidence de la République au rang de pôle central de résolution directe des problèmes de tous ordres affectant le fonctionnement quotidien de l'université. Aussi, du fait de l'hyper centralisation administrative et au nom de l'unicité des caisses de l'État, les ministères en charge des finances publiques et de la planification des investissements occupent, avec le président de la République, une position dominante, voire hégémonique, dans la gouvernance universitaire. Cette position consiste, entres autres, en la détermination du nombre de postes budgétaires des personnels, des moyens financiers et matériels alloués à l'université. En plus de cette position, ces ministères et la présidence de la République ont leurs agendas et calendriers d'opérations qui ne sont pas nécessairement en cohérence avec l'agenda universitaire. Les besoins cruciaux et vitaux s'inscrivant dans le fonctionnement harmonieux et normal de l'université et ses centres de recherche ne sont pas non plus en adéquation avec les besoins inconnus, les vues et préoccupations des principaux dirigeants de ces institutions et administrations.

Les votes de budgets par le parlement n'induisent pas non plus la mise à disposition et l'exécution obligatoire et rigoureuse de ceux-ci pour faire face, en temps réel, aux besoins spécifiques de l'université, d'autant que toute administration qui ne bénéficie d'aucun « *blanc-seing* » du président de la République ou des ministres en charge des finances publiques et de la planification peut voir ses dotations diminuées progressivement ou carrément supprimées au cours d'une année budgétaire. De même, si les budgets alloués n'ont pas été entièrement consommés par les établissements destinataires du fait de leur déblocage tardif, les dotations restantes ne sont pas non plus reconduites en supplément au cours de l'année budgétaire suivante. Elles sont purement et simplement sucrées par les services des finances et du trésor public, étant entendu que tout budget ordonnancé est supposé être disponible. Or, du fait des procédures bureaucratiques laborieuses, de la gabegie et de la corruption qui caractérisent la chaîne de la dépense, toutes les dotations ne

sont malheureusement pas utilisées entièrement par les administrations destinataires dont l'université.

L'autre cas le plus patent est celui du phénomène des queues de budgets dont les principaux bénéficiaires ne sont autres que les agents et responsables des ministères en charge des finances publiques. De l'autre côté, l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG) dépendante politiquement de la présidence de la République et du ministère des finances, influe d'une certaine manière dans la gouvernance universitaire. En effet, bien que cette agence soit placée sous la tutelle technique du ministère de l'enseignement supérieur, son fonctionnement révèle une ambiguïté la plus totale. Le ministère de tutelle technique n'a en réalité aucune maîtrise de ce qui s'y fait. Cette agence, comme les autres institutions et administrations extérieures, participe à l'entrecroisement inefficient et inefficace des services étatiques dans le champ universitaire. La représentation de la diversité des ministères au sein de sa commission d'attribution, de renouvellement et/ou de suppression des allocations d'études n'est, en effet, en rien synonyme de travail collectif d'identification et de détermination préalables des secteurs de formations stratégiques. Lesquels devaient fonder, selon les textes qui régissent sa commission, les orientations des étudiants boursiers en vue du développement économique et social du pays.

Par ailleurs, en dehors des inscriptions en 3ème cycle, recherchées par les étudiants eux-mêmes dans les universités étrangères, c'est l'ANBG ou certains parents qui choisissent les établissements de formation à l'étranger, dans lesquels les étudiants boursiers sont envoyés pour une formation à l'extérieur du pays. Cependant, il se trouve que certains établissements à l'étranger ne soient pas agréés ou reconnus par l'État dans leurs pays, voire ne sont pas appropriés pour des formations de qualité. Surtout, les retards de paiement de bourses souvent accusés par cette agence sont également l'une des causes majeures de plusieurs mouvements de manifestations/protestations étudiantes parfois violentes, se traduisant par les fermetures de portail et autres perturbations.

Ainsi, le ministère de l'enseignement supérieur est quasi déconnecté de plusieurs pans du pilotage des universités placées sous sa tutelle officielle. Par conséquent, cette forme de tutelle ne peut être que notoirement approximative, relative et atrophiée : elle est sous subordination prononcée d'autres acteurs au sein du pouvoir exécutif. *In fine*, se pose la question du statut et de l'identité de ce ministère.

3. Typologie et caractérisation de la crise de l'université gabonaise

L'analyse chronologique et descriptive des manifestations/protestations étudiantes et enseignantes, expression visible de la crise universitaire, nous a permis de mettre en relief les problèmes fondamentaux expliquant la complexité de l'organisation universitaire et du système de décisions structurant sa gouvernance. Car, autant l'Université Nationale Gabon devenue Université Omar Bongo (UOB) en 1978 que les universités qu'elle a générées, suite à ses crises de croissance, connaissent une permanence des problèmes d'organisation et de fonctionnement les plus élémentaires dont quasiment tout le monde s'est accommodé. À la suite d'une première phase de recueil d'informations dans le quotidien progouvernemental *l'Union* et « l'hebdomadaire de l'USTM »[2] (2002 - 2005), nous avons observé que de 1970 (année de création de l'UNG) à 2005, soit 35 années de fonctionnement académique, l'Université Omar Bongo a officiellement connu 17 mouvements de revendications et de protestations étudiantes et enseignantes. De 1985 (année d'ouverture de l'USTM) à 2005, soit 20 années de fonctionnement académique, l'Université des Sciences et Techniques de Masuku a connu 10 mouvements de revendications et de protestations étudiantes et enseignantes. Soit une moyenne chacune d'une instabilité universitaire majeure tous les deux ans. Quant à l'Université des Sciences de la Santé (USS), résultat de la séparation de ses établissements d'avec l'UOB depuis janvier 2002, elle a connu son premier mouvement de revendications et de protestations au cours de l'année académique 2004 – 2005. Ces informations cumulées à celles tirées de la seconde phase de recueil d'informations menée en 2018 nous amènent au constat suivant : sur 48

[2] Université des Sciences et Techniques de Masuku.

années de fonctionnement académique (1970 – 2018), l'université gabonaise dans son ensemble a connu officiellement 32 années (au minimum) de perturbations majeures d'activités, soit 67%[3] de temps académique affecté par des manifestations/protestations des acteurs internes du système universitaire. Les tableaux qui suivent indiquent comment nous sommes parvenu à produire les statistiques relatives à ces manifestations/protestations des acteurs internes et celles relatives aux réponses des responsables gouvernementaux.

Dans le tableau n°1 ci-dessous, chaque citation est considérée de manière autonome. Elle est rapportée à 48 années de fonctionnement universitaire constituant la référence de base de calcul de la moyenne fonctionnelle. Ainsi, à l'observation des termes de citations qui y sont contenus, l'agrégation des doléances et manifestations contre l'administration universitaire (43,75%) et de celles contre les mesures et décisions du gouvernement (33,33%) est de l'ordre de 77,08%. Ces situations qui résultent des pratiques et formes de gouvernance des autorités universitaires et gouvernementales, sont caractérisées, d'une part, par l'unilatéralisme dans la gestion et les prises de décisions ; et, d'autre part, par l'ignorance ou la non-prise en compte de l'intérêt, pour les autres catégories d'acteurs internes de l'université, de participer activement à la vie de leur institution.

[3] La formule de calcul consacrée ici est : 32 × 100/48 = 66,666%.

Tableau n°1 : Doléances à l'origine des revendications des étudiants et enseignants-chercheurs de 1970 à 2018

Termes de citations	Nbre de citations	%
Manifestations et protestations contre l'inaction, les mesures et décisions de l'administration universitaire.	21	43,75%
Manifestations et protestations contre l'inaction, les mesures et décisions du gouvernement.	16	33,33%
Revendications de bourses et/ou allocations d'étude.	15	31,25%
Revendications de meilleures conditions de vie et d'études par les étudiants.	10	20,83%
Revendications liées au restaurant universitaire.	9	18,75%
Revendications liées à la bibliothèque.	7	14,58%
Revendications de la prime d'incitation à la recherche, du paiement des vacations et des heures supplémentaires par les enseignants-chercheur et chercheurs.	7	14,58%
Revendications de meilleures conditions de travail par les enseignants-chercheur et chercheurs.	6	12,50%
Revendication d'une meilleure qualité de la couverture des enseignements et de compléments des effectifs d'enseignants.	5	10%
Agressions d'enseignants, d'étudiants et assassinats.	4	8,54%
Revendications de bonnes structures d'accueil et des équipements des salles de cours.	3	6,25%
Demandes de régularisation des situations administratives.	3	6,25%
Insatisfaction des étudiants face aux activités pédagogiques des enseignants.	2	4,16%
Revendications de meilleures conditions de logement étudiant.	2	4,16%
Manifestations contre la situation salariale des chercheurs et enseignants-chercheurs.	1	2%
Revendications de budget et/ou de crédits suffisants pour les établissements	1	2%
Total	**112**	**233%**

Source : Georges Moussavou

À l'instar du tableau n°1 ci-dessus, chaque citation du tableau n°2 ci-après est également considérée de manière autonome.

Tableau n°2 : Réponses des autorités universitaires et gouvernementales aux revendications des étudiants et des enseignants-chercheurs, de 1970 à 2018

Termes de citations	Nbre de citations	%
Interventions de forces de l'ordre.	17	35,40%
Décisions d'organisation et de réorganisation structurelles.	13	27%
Décisions d'arrêts d'activités, invalidation des années académiques et/ou fermeture des universités.	7	14,58%
Promesses.	7	14,58%
Solutions matérielles, travaux de voiries, réfection et construction.	6	12,50%
Réception des acteurs internes par le président de la République.	6	12,50%
Réception des acteurs internes par le ministre de tutelle ou le gouvernement.	5	10%
Menaces et intimidations.	4	8,54%
Emprisonnements et décisions d'autorité.	3	6,25%
Non-réponses du gouvernement et absence de solutions visant l'amélioration des conditions de vie, d'études et de travail.	1	2%
Total	**69**	**130,85%**

Source : Georges Moussavou

Il ressort du tableau n°2 ci-dessus que les réponses et actions gouvernementales se répartissent comme suit :

- force, actions de violences physiques et politiques (interventions des forces de l'ordre, emprisonnements et décisions d'autorité) : 41,65% ;

- décisions d'organisation et de réorganisation structurelles : 27% ;

- décisions d'arrêts d'activités, d'invalidations des années académiques et/ou de fermetures des universités, lesquelles s'inscrivent dans le cadre des actions de violences universitaire, politique et symbolique, sont à égalité de 14,58% avec les promesses formulées par le gouvernement et l'administration universitaire ;

- quant aux solutions matérielles, aux travaux de voiries, de réfection et de construction, elles sont à égalité de 12,50% avec le taux de réception des acteurs

internes des universités par le président de la République, El Hadj Omar Bongo Ondimba. En effet, nombre de solutions aux revendications en milieu universitaire n'ont été trouvées directement que par le président de la République, alors que la réception des acteurs internes par le ministre et/ou le gouvernement visant l'amélioration des conditions de vie, d'études et de travail, sont de l'ordre de 12%. Autrement dit, solutions et non-solutions de l'État se neutralisent ;

- enfin, les menaces et intimidations, les actions de violences psychologiques, symboliques et politiques sont de l'ordre de 8,54%.

En agrégeant l'ensemble des violences caractéristiques des réponses gouvernementales face aux problèmes formulées par les acteurs internes, nous avons un taux d'actions gouvernementales violentes de l'ordre de 64,77%.

Conclusion

Dans le cadre de notre article, il s'agissait d'expliquer, sur la base de la théorie de l'action organisée des acteurs impliqués, que la crise de l'université gabonaise est liée aux processus et mécanismes sociaux et politiques de construction et de fonctionnement de l'État. En ce sens, cette crise est, avant tout, l'indicateur de la crise même de l'État. Des données d'investigation recueillies, il ressort que les processus de création de la première université, l'université nationale, la nature du pouvoir politique d'État et donc de la puissance publique et l'organisation du système universitaire sont au fondement de la crise de l'université gabonaise. Cette crise est exacerbée par l'hyper centralisation du pouvoir exécutif et les actions hégémoniques des acteurs institutionnels externes n'ayant aucun lien direct avec la tutelle officielle. Ce qui place le ministère de l'enseignement supérieur dans une tutelle approximative et relativement atrophiée ; et l'institution universitaire dans une mainmise des acteurs dont les agendas n'ont aucune relation objective avec ses missions. Des contradictions de définition et de conception de ce que doit être l'université, entre les acteurs internes (étudiants et enseignants) et les acteurs externes (les gouvernants), il découle des manifestations de mécontentements

et des violences à la fois politiques, policières, universitaires, symboliques et psychologiques.

De là, nous pensons que pour résoudre cette forme relationnelle improductive, il est plus que nécessaire de rendre la gouvernance publique véritablement et sincèrement démocratique et, d'inscrire l'université dans un véritable projet de construction noble de la société, pour le développement économique et social du pays.

Références bibliographiques

AKOUN André, ANSART Pierre, 1999, (Sous la dir.), *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Le Robert et Seuil.

AUGE Axel Eric, 2005, *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon*. Coll. Etudes africaines, Paris, L'Harmattan.

BAYART Jean-François, 1996, « L'historicité de l'État importé », in *Les Cahiers du CERI*, n°15, Paris, Sciences Po, 1996, pp. 7-44.

BAYART Jean-François (Sous la dir.), 1996, *La greffe de l'État*, Paris, Kartala.

BERNAULT Florence, 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1965*, Paris Karthala.

BADIE Bertrand, 1992, *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.

DARBON Dominique, 2010, *Le comparatisme à la croisée des chemins. Autour de l'œuvre de Jean-François Médard,* Paris, Karthala.

FOCART Jacques, 1997, *Le journal de l'Elysée, tous les soirs avec de Gaulle : 1965-1967*, tome 1, Paris, Fayard/Jeune Afrique.

MAGANGA Théophile, MOUSSAVOU Georges, 2013, *Gouvernance des universités gabonaises. Quels défis à relever pour leur performance ?*, Paris, Publibook.

MBACH Jean Ferdinand, 2015, *La construction de l'État au Gabon (1957-2009)*, Paris, L'Harmattan.

MEDARD Jean-François, 1990, « L'État patrimonialisé », *Politique Africaine*, N°39, Paris, Kartala, pp. 25-36.

MOUSSAVOU Georges, 2020, *Organisation et système universitaire au Gabon. Sociologie des processus et systèmes institutionnels*, Paris, L'Harmattan.

MOUSSAVOU Georges, 2022, *Pouvoir d'État, système d'enseignement supérieur et de recherche au Gabon. Sociologie historique de l'action publique*, Paris, L'Harmattan.

PAMBOU Tchivounda Guillaume, 1982, *Essai sur l'État africain postcolonial*, Paris, LGDJ.

ROSSANTANGA-RIGNAULT Guy, 2000, *L'État au Gabon, Histoire et Institutions*, Libreville, Ed. Raponda-Walker.

SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Vennesson Pascal, 2003, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz.

ZUE-NGUEMA Gilbert, 2009, La philosophie par temps de mondialisation économique, Paris, Dianoïa.